

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (6374)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (6374)	Jury par défaut	Autres candidats	26	113	86	86	12
		Bacheliers technologiques toutes séries	26	42	39	39	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (6374)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	15	10	10	3	25 %
			Masculin	98	76	76	9	75 %
			Total	113	86	86	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	1	1	1	0	0 %
			Masculin	41	38	38	3	100 %
			Total	42	39	39	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (6374)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	1	1	0	0 %
				Sans mention	34	25	25	3	100 %
				AB	24	23	23	0	0 %
				B	17	17	17	0	0 %
				TB	7	7	7	0	0 %
				Total	86	73	73	3	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	7	1	1	1	25 %
				AB	5	4	4	2	50 %
				B	2	1	1	0	0 %
				TB	1	1	1	1	25 %
				Total	18	7	7	4	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	4	4	3	60 %
				AB	3	1	1	1	20 %
				TB	1	1	1	1	20 %
				Total	9	6	6	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	1	1	0	0 %
				Sans mention	13	12	12	0	0 %
				AB	17	17	17	3	100 %
				B	8	8	8	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	42	39	39	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (6374)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	85	65	65	7	58,3 %
			En réorientation	12	10	10	0	0 %
			Non scolarisés	10	7	7	2	16,7 %
			Scolarité étrangère	6	4	4	3	25 %
			Total	113	86	86	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	38	35	35	3	100 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	2	2	2	0	0 %
			Total	42	39	39	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (6374)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	46	43	43	2
			Autres doublettes	34	27	27	1
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	36	35	35	3
			Autres doublettes	2	2	2	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (6374)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	57,5 %	61,4 %	61,4 %	66,7 %
		Autres doublettes	42,5 %	38,6 %	38,6 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. H. Poincaré de Longwy - Université de Lorraine - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (6374)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	94,7 %	94,6 %	94,6 %	100 %
		Autres doublettes	5,3 %	5,4 %	5,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	type de filière de baccalauréat	filière du Bac	Très important
	- Notes dans les matières suivantes : maths, physique, anglais, français et, le cas échéant : technologie, sciences de l'ingénieur, informatique	- notes de terminale	Très important
	Pour les candidats en réorientation : notes et appréciations des années post-bac, notes au bac.	- notes au bac, bulletins des années post-bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe	Fiche Avenir, Bulletins	Très important
Savoir-être	Comportement ; Appréciations de l'équipe pédagogique ;	Fiche avenir et bulletins de Terminale (commentaires des enseignants)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation à intégrer la formation.	- Lettre de motivation - Activités et centre d'intérêt	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pas de critère particulier.	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STI2D

- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

néant

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Bacs STI2D :

1) examen des dossiers pour créer la note "dossier et motivation", basée essentiellement sur le comportement (commentaires des enseignants sur les rubriques "fiche avenir" et "bulletins"), la motivation (rubrique "projet professionnel") et le parcours (cas des candidats en réorientation).

2) Calcul algorithmique prenant en compte : différentes matières de terminale (et/ou du bac si déjà obtenu) , la fiche avenir et la note "dossier et motivation"

3) Ce calcul génère une note globale et un classement. Réexamen examen des "dossiers tangents" (note globale entre 0 et 11) et modulation.

Les étudiants ayant au-dessus de 12 sont classés, les autres sont refusés.

N.B. : ces deux filières étant particulièrement appropriées pour la formation, très peu de dossiers sont refusés, généralement pour cause de comportement ou de parcours.

Bacs Pro Elec ou info, Bacs Généraux :

1) examen des dossiers pour créer la note "dossier et motivation", basée sur le comportement, la motivation, le parcours, les notes obtenues.

2) Calcul algorithmique prenant en compte : Note "dossier et motivation", fiche avenir, quelques notes de terminale.

3) Ce calcul génère une note globale et un classement. Réexamen examen des "dossiers tangents" (note globale entre 0 et 11) et modulation.

Les étudiants ayant au-dessus de 10 sont classés, les autres sont refusés.

Autres cas (autres filières, bacs étrangers ...) :

1) examen des dossiers pour créer la note "dossier et motivation", basée sur le comportement, les notes obtenues, le parcours, la motivation.

2) Classement sur la seule note "dossier et motivation". Les étudiants ayant au-dessus de 10 sont classés, les autres sont refusés

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

néant

Signature :

Harouna SOULEY ALI,

Directeur de l'établissement I.U.T. H. Poincaré de
Longwy - Université de Lorraine